

# RAPPORT D'ACTIVITE 2007 DE L'ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE

Alcool au volant  
**LES JEUNES  
ONT ASSEZ  
TRINQUÉ !**

# UNE ANNEE EN DEMI-TEINTE



## SOMMAIRE

Éditorial du président	2
Le bilan des accidents de la route	4
Les actions de l'association Prévention Routière en 2007	6
L'éducation et la formation	
L'information et la sensibilisation	
Les études et recherches	
Les actions auprès des conducteurs responsables d'infractions	
Les actions en entreprise	
La vie de l'association	20
Les comités départementaux	
Les membres adhérents et donateurs de l'association	
Les moyens humains et financiers	
L'organisation de l'association	23

→ 2007 n'aura pas été une bonne année pour la sécurité routière : avec une baisse de seulement 2 % des tués mais une progression de 2,4 % des blessés, la France ne retrouve pas les résultats encourageants obtenus en 2006. Le début d'année, en particulier, s'est traduit par une détérioration du comportement des automobilistes en raison très vraisemblablement de la perspective de l'amnistie présidentielle, laquelle, comme s'y étaient engagés les principaux candidats en réponse au courrier adressé par notre association pendant la campagne, n'a finalement pas eu lieu. Plus inquiétante est l'augmentation des vitesses moyennes des conducteurs constatée par l'Observatoire interministériel de sécurité routière au cours du dernier quadrimestre 2007.

→ Comme souvent en période électorale, les Français ont testé la volonté politique de leurs dirigeants à mener le combat contre l'insécurité routière. Or, ce n'est qu'au mois de décembre que le président de la République, à l'occasion d'un Conseil restreint de sécurité routière, a confirmé publiquement son engagement à poursuivre une politique ambitieuse dans ce domaine.

→ L'objectif fixé au gouvernement – moins de 3 000 tués sur les routes en 2012 – ne sera pas facile à atteindre. A côté de la lutte contre les excès de vitesse qui doit continuer, d'autres combats devront être menés contre la fatigue, l'usage du téléphone, la mauvaise installation des enfants en voiture et, bien sûr, contre l'alcool, devenu la première cause des accidents mortels.

→ Cette action contre l'alcool au volant a d'ailleurs mobilisé toutes les forces de notre association en 2007. Outre la diffusion dans les établissements scolaires du kit « Alcool, cannabis et conduite » et l'intensification des opérations « Capitaine de soirée », l'association Prévention Routière a en effet été à l'initiative au mois de novembre de la pétition « Les jeunes ont assez trinqué », dans laquelle elle demandait aux pouvoirs publics de :

- rendre obligatoire la mise à disposition sur demande d'éthylotests dans tous les lieux de vente et de consommation d'alcool (bars, restaurants, discothèques...);
- interdire le parrainage direct ou indirect des soirées étudiantes par les producteurs d'alcool et faire respecter la réglementation concernant la vente d'alcool aux mineurs et la vente d'alcool de nuit;
- généraliser l'éthylotest anti-démarrage dans les cars de transport scolaire;
- développer son utilisation pour les conducteurs poursuivis pour alcoolémie.

→ Cette pétition, lancée avec le soutien d'associations de parents d'élèves, a reçu en quelques semaines plus de 35 000 signatures.

→ La plupart des demandes exprimées par notre association ont été reprises par les pouvoirs publics lors d'un Comité interministériel de sécurité routière qui s'est tenu au mois de février 2008. Il en a ainsi été de la décision de généraliser, sous forme de peines complémentaires pour les conducteurs sanctionnés pour délit de conduite sous l'emprise de l'alcool, l'obligation de se doter d'un éthylotest anti-démarrage. Son usage fait l'objet, depuis 2004, d'une expérimentation au comité de l'association Prévention Routière de Haute-Savoie. En outre, ce dispositif sera obligatoire en 2009 dans les cars transportant des enfants. Illustration, s'il en était besoin, du rôle concret et de la contribution essentielle de notre association.

→ Il reste beaucoup à faire pour que notre pays atteigne l'objectif fixé par le président de la République et se hisse ainsi au niveau des meilleurs pays européens. Notre association entend y jouer toute sa part, en renforçant et en professionnalisant ses actions sur le terrain et en faisant entendre, au niveau national et local – par le biais des commissions consultatives d'usagers –, la voix des conducteurs soucieux d'améliorer la sécurité routière. Mais elle aura besoin pour cela de la mobilisation et du soutien de ses adhérents et donateurs.

**Bernard Pottier, président de l'association Prévention Routière**

OBJECTIF 2012  
**MOINS DE 3 000 TUÉS**

# LE BILAN 2007 DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

→ Avec une faible diminution du nombre de personnes tuées (4 615 tués en 2007, en baisse de 2 %) et une légère hausse des personnes blessées (104 601 blessés, en hausse de 2,4 %), l'année 2007 marque une décélération dans la réduction du nombre de victimes de la route.

→ Parmi les évolutions importantes (analyse

provisoire sur les cinq premiers mois de l'année 2007), le bilan s'aggrave pour les moins de 15 ans, les piétons et les usagers de deux-roues. Le bilan s'améliore chez les 15-17 ans et les 45-64 ans. La conduite sous l'influence de l'alcool reste tout aussi présente parmi les accidents graves, avec 26,2 % des décès imputables à l'abus d'alcool (contre 25,2 % en 2006).

## BILAN COMPARATIF 2004-2007 DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

	TUÉS (DANS LES 30 JOURS QUI SUIVENT L'ACCIDENT)	VARIATION ANNUELLE	BLESSÉS	VARIATION ANNUELLE	DONT BLESSÉS HOSPITALISÉS PLUS DE 24 H	VARIATION ANNUELLE
2004	5 593	-8,7 %	108 366	-6,2 %	-	-
2005	5 318	-4,9 %	108 076	-0,3 %	39 811	-
2006	4 709	-11,5 %	102 125	-5,5 %	40 662	+2,1 %
2007	4 615	-2,0 %	104 601	+2,4 %	40 045	-1,5 %

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière  
Bilan provisoire paru en janvier 2008

## LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ACCIDENTS À COMBATTRE

→ Devant les excès de vitesse, dont l'impact s'est progressivement réduit du fait notamment des contrôles, l'alcool est devenu le principal facteur d'accidents mortels sur la route. Un quart des personnes tuées sur nos routes pourraient être sauvées si la limite légale d'alcoolémie était respectée (0,5 g par litre de sang ou 0,25 mg par litre d'air expiré).

→ L'accidentalité des cyclomotoristes et motocyclistes est particulièrement préoccupante, près d'un décès sur quatre concerne un usager de deux-roues motorisé.

→ Les jeunes de 15 à 24 ans sont toujours très exposés aux dangers de la route : ils représentent seulement 13 % de la population mais 27 % des personnes tuées.

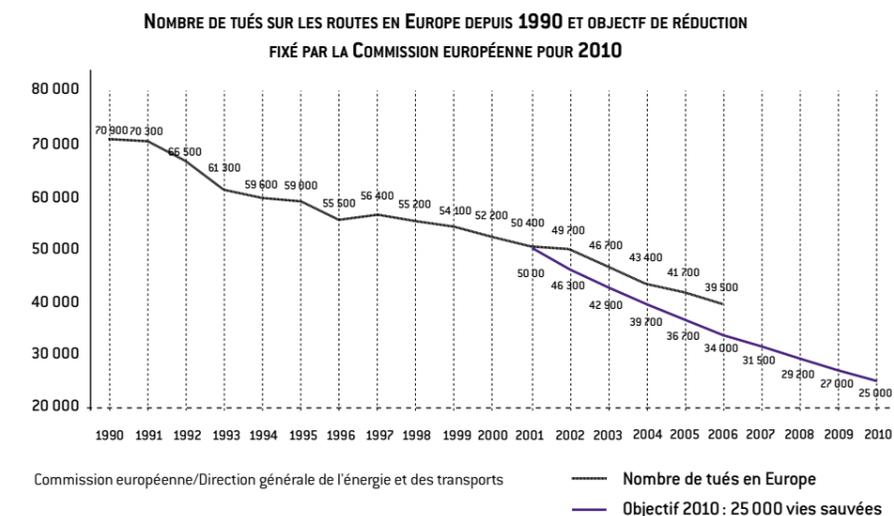
→ Près de 50 % des accidents mortels du travail sont des accidents de la route.

→ L'implication des véhicules lourds dans les accidents mortels de la circulation demeure importante : 14,5 % des tués sur la route le sont dans un accident avec un poids lourd.

→ L'accidentalité en milieu urbain a évolué moins favorablement qu'en rase campagne au cours de ces dernières années.

## LA SITUATION EN EUROPE

→ L'objectif assigné par la Commission européenne de réduire de 50 % le nombre de tués sur les routes entre 2001 et 2010 a pris beaucoup de retard. Les premières données européennes sur les accidents survenus en 2007 montrent ainsi une stagnation globale de l'accidentalité et des évolutions très contrastées d'un pays à l'autre : si l'Espagne, l'Irlande ou l'Autriche affichent des progrès notables, de nombreux pays stagnent ou voient même l'insécurité routière progresser de façon importante (Suède, Finlande, Danemark, Grande-Bretagne, Pologne, République tchèque...) alors que les quatre premiers enregistrent traditionnellement de très bonnes performances.



→ Si la France se situe parmi les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats depuis cinq ans, elle n'est pas la seule à avoir progressé (voir

tableau ci-dessous) et – plus important – elle se retrouve dans la moyenne européenne, encore loin des pays les plus performants.

## RATIO DU NOMBRE DE TUÉS SUR LES ROUTES PAR MILLION D'HABITANTS

	2001	2006
Royaume-Uni	61	45
Pays-Bas	62	49
Suède	66	55
Danemark	81	56
Finlande	84	62
Allemagne	85	64
Irlande	107	<b>75</b>
Italie	117	78
Autriche	119	87
Espagne	136	88
<b>France</b>	<b>138</b>	92
Belgique	145	94
Luxembourg	159	96
Portugal	163	102
Grèce	172	149

Source : Commission européenne

## INFRACTIONS EN EUROPE

La Commission européenne a adopté le 19 mars 2008 une directive correspondant à une demande forte de l'association Prévention Routière et de plusieurs de ses homologues d'autres pays européens, pour que les conducteurs nationaux ne soient pas traités plus sévèrement que les conducteurs en provenance d'autres pays européens.

Le texte propose aux États membres de mettre en place un système qui facilitera la poursuite des infractions de la route au-delà des frontières nationales. Un réseau européen d'échange de données électroniques permettra ainsi d'identifier les véhicules en infraction et d'envoyer les avis de contraventions à l'étranger.

La directive proposée couvrira quatre types d'infractions au Code de la route, qui sont à l'origine de plus de 75 % des tués sur les routes : excès de vitesse, alcool au volant, non-port de la ceinture de sécurité et franchissement des feux rouges.

Pour entrer en vigueur, la directive doit maintenant être adoptée par le Conseil européen et être votée par le Parlement européen.

# LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2007



Caroline Doutré/LPR

## L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

→ Depuis la création de l'association Prévention Routière, l'éducation aux risques routiers constitue l'une de ses missions essentielles. Ses actions éducatives sont multiples : interventions en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées, mais aussi instituts médicaux spécialisés, centres d'apprentissage par le travail...), mises à disposition de supports pédagogiques ou encore actions de formation de formateurs.

→ Ces actions éducatives, menées en étroite relation avec les inspections académiques,

bénéficient de l'agrément du ministère de l'Éducation nationale et de celui de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

## LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

→ Coordonnées et mises en œuvre par les comités départementaux de l'association, les actions en milieu scolaire ont concerné un peu plus de 1 400 000 enfants et adolescents en 2007. Ces interventions s'appuient de plus en plus sur l'utilisation des différents supports multimédias conçus par l'association : « Sur les pas de Tom et Lila », « Être piéton », « Modulatoroute », « Autopsie d'un accident » ou encore « Alcool, cannabis et conduite ». Elles s'appuient également sur la mise en

place d'exercices pratiques de maniabilité et de circulation en milieu protégé puis en milieu réel (piéton, vélo, cyclomoteur).

→ L'association dispose en effet de plus de 500 aires d'évolution (ou pistes d'éducation routière) réparties sur l'ensemble du territoire national et de 30 centres d'éducation routière, animés avec l'aide de représentants des forces de l'ordre (gendarmes, policiers, CRS) et de plus en plus avec celle de fonctionnaires des collectivités locales ou de bénévoles de l'association.

→ L'association a par ailleurs poursuivi son implication dans les actions conduisant à l'obtention du Brevet de sécurité routière : plusieurs comités départementaux proposent aux adolescents une formation à la conduite d'un cyclomoteur qui dépasse très largement la formation pratique minimale obligatoire de cinq heures. Ces formations sont fréquemment organisées avec le concours d'auto-écoles et le soutien des conseils généraux.

## DE NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

### UN ESPACE « ALCOOL, CANNABIS ET CONDUITE » SUR INTERNET

→ En 2006, l'association Prévention Routière, avec le soutien des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), avait réalisé un support pédagogique sur ce thème destiné aux enseignants et formateurs. Afin de toucher encore plus de jeunes, elle a mis en ligne sur son site Internet, début 2008, un espace interactif sur cette même thématique. Outre l'accès à de nombreuses informations et à des témoignages de jeunes accidentés, cet espace permet aux internautes

de poser leurs questions aux spécialistes de l'association. Cet espace est reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'Éducation nationale et a été validé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT).

### « ÊTRE PIÉTON » : SUPPORT PÉDAGOGIQUE D'APPRENTISSAGE POUR L'ENFANT PIÉTON

→ Réalisé en partenariat avec les assureurs de la FFSA, « Être piéton » s'adresse aux enseignants de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Le risque d'accident chez l'enfant piéton apparaît dès l'âge de trois ans, puis augmente au fur et à mesure que l'enfant grandit, jusqu'à atteindre un pic à onze ans, au moment de l'entrée au collège, quand les enfants commencent à faire seuls le trajet scolaire. L'existence de ce pic indique que, même à cet âge, les enfants n'ont pas encore appris à se déplacer seuls dans la rue en toute sécurité. « Être piéton » a donc été conçu pour permettre aux enseignants du cycle 3 de

travailler avec leurs élèves (âgés de 8 à 10 ans) sur le thème de la circulation piétonne. Objectif : qu'à leur entrée au collège, les enfants soient devenus des piétons autonomes, capables non seulement de gérer leurs déplacements habituels, mais aussi de s'adapter à des environnements complexes et nouveaux.

« Être piéton » est la suite logique du kit pédagogique « Sur les pas de Tom et Lila », créé en 2005 pour les élèves du cycle 2 (grande section de maternelle, CP, CE1), et constitue une réponse concrète aux exigences de l'Attestation de première éducation de la route (APER).

« Être piéton » est composé de treize dossiers pédagogiques, contenant des fiches d'activités pour les élèves et des affiches à exposer en classe ; d'un DVD proposant de nombreuses séquences documentaires en vidéo et d'un livret pédagogique destiné aux enseignants. Au travers des activités proposées, l'enfant va non seulement apprendre à marcher et traverser dans des situations complexes, mais également à lire un plan et à repérer des itinéraires sûrs. Il sera aussi invité à observer et anticiper les comportements, parfois dangereux, des autres usagers. Ce kit permet aux enseignants d'animer des séances en classe, mais les incite également à aller plus loin, en organisant des sorties pédagogiques dans la rue ou des expositions de travaux d'élèves en fin d'année.

Dix mille exemplaires de ce support ont été diffusés gratuitement aux enseignants qui en ont fait la demande auprès des comités départementaux de l'association.



# 1 400 000

ENFANTS ET ADOLESCENTS SENSIBILISÉS

## DES LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

→ Les parents constituent bien entendu les piliers de l'éducation de leurs enfants. Au-delà de cette éducation, ils sont aussi pour les enfants et les jeunes des modèles : dans le domaine de l'éducation aux risques routiers, les enfants prennent exemple sur eux lorsqu'ils sont à pied ; assis à l'arrière de la voiture familiale, les enfants sont les témoins du comportement de leurs parents. D'où l'importance de sensibiliser aussi les parents. L'association Prévention Routière s'est donc logiquement rapprochée des associations de parents d'élèves : FCPE, PEEP et UNAPEL (1). Ce rapprochement a trois objectifs : faire connaître les actions que l'association mène auprès des parents et notamment son site [www.priorite-vos-enfants.fr](http://www.priorite-vos-enfants.fr) ; faire connaître aux parents d'élèves les actions menées par l'association dans les établissements

scolaires (interventions « terrain », diffusion de supports pédagogiques...); développer et organiser les nombreuses actions menées par les comités départementaux de l'association avec les associations locales de parents d'élèves. À ce jour, 40 % des comités ont des relations étroites avec les associations de parents d'élèves.

→ À noter également que, dans le même esprit, l'association Prévention Routière a signé cette année une convention avec la fédération « Familles Rurales ».

(1) FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

PEEP : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.

UNAPEL : Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

## DES ACTIONS DE FORMATION

### LA FORMATION DES MONITEURS D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

→ Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière relevant de divers organismes (essentiellement employés et policiers municipaux mais aussi gendarmes, policiers nationaux et bénévoles). Pour former ces moniteurs, l'association a organisé et animé en 2007, 34 stages de trois à cinq jours : ce sont 456 moniteurs d'éducation routière qui ont ainsi été formés. De plus, 52 moniteurs ont suivi une journée de recyclage.

### DES ACTIONS DE FORMATION À DESTINATION DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

→ Au fil des années, le permis de conduire est devenu un véritable passeport pour l'insertion. Pour un certain nombre de jeunes, cet accès est particulièrement difficile : difficultés financières ou difficultés liées à un faible niveau de compétences scolaires, voire pour certains d'entre eux illettrisme.

→ Face à ces difficultés, l'association a signé des conventions de partenariat avec, d'une part, la Fédération des associations de la route pour l'éducation (Fare) et, d'autre part, les Établissements publics d'insertion de la défense (Evide) appelés plus communément « Centres défense 2<sup>e</sup> chance ».

→ Ces structures associatives (pour celles affiliées à la Fare) ou sous tutelle de l'État (Evide) accueillent chaque année plusieurs milliers de jeunes, avec pour vocation de les accompagner dans leur demande d'insertion sociale et professionnelle. L'accès au permis de conduire et la sensibilisation aux conduites à risque faisant partie intégrante de cette insertion, l'association Prévention Routière a apporté sa contribution à deux niveaux : en mettant à disposition des formateurs les supports pédagogiques qu'elle a réalisés à destination des jeunes : « Autopsie d'un accident », « Moduloroute » et « Alcool, cannabis et conduite » ; en organisant plusieurs journées de formation destinées aux formateurs de ces structures.

# 456

MONITEURS FORMÉS

## PARTICIPATION AU SALON DE L'ÉDUCATION

→ En novembre 2007 et en partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), l'association Prévention Routière a participé pour la quatrième année consécutive au Salon de l'éducation (Paris Expo – Porte de Versailles). Elle y était présente dans la « Cité de l'éducation », espace organisé par la Ligue de l'enseignement et s'adressant plus spécifiquement aux enseignants, parents d'élèves, responsables de collectivités territoriales et d'associations éducatives. À cette occasion, outre les actions éducatives habituelles qu'elle mène, l'association a présenté le nouveau support pédagogique « Être piéton » destiné aux enfants de 8 à 10 ans. Plus de 400 contacts qualifiés, enseignants ou directeurs d'établissements scolaires, ont été enregistrés à cette occasion.

### LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

→ Convaincue que la formation des enseignants constitue l'un des leviers essentiels du développement de l'éducation routière dans le cadre scolaire, le Centre national de l'association et plusieurs comités départementaux ont mis en place des formations à l'intention des enseignants. Ces formations ont également été dispensées à des infirmiers scolaires particulièrement impliqués dans des actions de prévention de consommation d'alcool ou de cannabis.



Caroline Dourte/LPR



LPR

## L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

### POURSUITE DU PROGRAMME « PENSER À RENTRER EN VIE »

→ L'association Prévention Routière a poursuivi en 2007, avec le soutien de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le programme d'actions « Penser à rentrer en vie ». Ce programme de cinq ans (2004-2008) prévoit la réalisation régulière d'études et de recherches pour mieux comprendre le risque des jeunes, l'édition de nouveaux documents pédagogiques pour les établissements scolaires et la réalisation d'actions et campagnes de sensibilisation.

#### LE SITE « PRIORITE-VOS-ENFANTS.FR »

→ Ce site destiné aux parents pour les aider dans leur rôle d'éducation routière a été lancé en septembre 2006. Ils peuvent y trouver des conseils par tranche d'âge (de 0 à 20 ans) et par usage (piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager ou conducteur de voiture...), des jeux interactifs et des conseils d'experts. Plus de 355 000 personnes ont visité le site en 2007 et 37 000 familles reçoivent régulièrement par courriel des informations et conseils pratiques adaptés à l'âge de leurs enfants.



→ De nouveaux jeux interactifs ont été mis en place. Le premier, « Le bon équipement », destiné aux 6-9 ans, insiste sur l'équipement indispensable pour circuler à vélo ou en roller. Le deuxième, « Roulez jeunesse », donne aux 10-12 ans des règles de prudence pour circuler à vélo.

→ Trois jeux ou concours ont été lancés en janvier, mai et septembre. Avant l'été, les parents ont également pu télécharger sur le site « Drôle de route », un cahier de vacances pour occuper les enfants en voiture, proposant 21 jeux ludiques et pédagogiques sur la sécurité routière (9 000 exemplaires de ce cahier ont été téléchargés).

→ Lors de la dernière rentrée scolaire, le 7 septembre 2007, les comités départementaux de l'association ont organisé une journée de sensibilisation à la sortie de plus de 400 écoles. L'objectif était d'insister auprès des parents sur leur rôle en matière d'éducation routière et de les inciter à aller consulter le site [www.priorite-vos-enfants.fr](http://www.priorite-vos-enfants.fr).

→ Dans le même temps, une campagne de communication, « Prenez la route par la main », a été diffusée dans la presse (*Vies de famille, Elle, Parents, Je Mag, Le Petit Quotidien, Le Figaro, Le Monde, Métro, Le Journal du dimanche*) et sur des sites Internet familiaux ([www.infobebes.com](http://www.infobebes.com), [www.famili.fr](http://www.famili.fr), [www.magicmaman.com](http://www.magicmaman.com), etc.).



#### « CAPITAINE DE SOIRÉE »

→ Les comités départementaux de l'association et leurs jeunes bénévoles se sont mobilisés tout au long de l'année pour sensibiliser les jeunes sur la nécessité de désigner, avant chaque sortie, un « capitaine de soirée », celui qui ne boit pas, pour raccompagner ses amis en toute sécurité.

→ La France reste malheureusement l'un des pays d'Europe où les jeunes se tuent le plus sur la route et les accidents de la circulation demeurent la première cause de mortalité chez les 15-24 ans. Selon une étude réalisée par l'association et les assureurs de la Fédération

française des sociétés d'assurances (FFSA) à l'occasion de la 4<sup>e</sup> nuit des « Capitaines de soirée », l'alcool demeure très présent lors des sorties des jeunes. Néanmoins, la désignation d'un « capitaine de soirée » est, elle, de plus en plus fréquente.

→ Au mois de mars, un courrier a été adressé par l'association aux responsables d'établissements de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, centres de formation d'apprentissage...) et à l'ensemble des bureaux des élèves (BDE) pour les sensibiliser sur la question préoccupante des soirées étudiantes de plus en plus arrosées.

→ Le 2 juin 2007, l'association a organisé une opération de sensibilisation dans les bars et les rues de 50 villes. L'objectif était d'insister sur la nécessité de désigner, dès la fin de l'après-midi, son « capitaine de soirée ». Les bénévoles de l'association ont remis aux jeunes un éthylotest et une carte à gratter pour les aider à choisir leur « capitaine de soirée ».

→ La 4<sup>e</sup> nuit des « Capitaines de soirée » a été organisée le 17 novembre 2007 et a mobilisé plus de 700 jeunes bénévoles, membres d'associations étudiantes, d'écoles d'infirmières, du Leo Club ou du Rotaract. L'événement a eu lieu cette année dans un peu plus de 120 discothèques partenaires, sous le signe du « super héros », celui dont le « super pouvoir » est de ne pas boire pour raccompagner les autres. La nuit a été précédée d'une campagne de communication de trois semaines sur les radios jeunes (NRJ, le Mouv, Sky Rock, Fun radio). Un CD-Rom a



## LES ACTIONS DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE EN 2007

française des sociétés d'assurances (FFSA) à l'occasion de la 4<sup>e</sup> nuit des « Capitaines de soirée », l'alcool demeure très présent lors des sorties des jeunes. Néanmoins, la désignation d'un « capitaine de soirée » est, elle, de plus en plus fréquente.

→ Au mois de mars, un courrier a été adressé par l'association aux responsables d'établissements de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, centres de formation d'apprentissage...) et à l'ensemble des bureaux des élèves (BDE) pour les sensibiliser sur la question préoccupante des soirées étudiantes de plus en plus arrosées.

→ Le 2 juin 2007, l'association a organisé une opération de sensibilisation dans les bars et les rues de 50 villes. L'objectif était d'insister sur la nécessité de désigner, dès la fin de l'après-midi, son « capitaine de soirée ». Les bénévoles de l'association ont remis aux jeunes un éthylotest et une carte à gratter pour les aider à choisir leur « capitaine de soirée ».

→ La 4<sup>e</sup> nuit des « Capitaines de soirée » a été organisée le 17 novembre 2007 et a mobilisé plus de 700 jeunes bénévoles, membres d'associations étudiantes, d'écoles d'infirmières, du Leo Club ou du Rotaract. L'événement a eu lieu cette année dans un peu plus de 120 discothèques partenaires, sous le signe du « super héros », celui dont le « super pouvoir » est de ne pas boire pour raccompagner les autres. La nuit a été précédée d'une campagne de communication de trois semaines sur les radios jeunes (NRJ, le Mouv, Sky Rock, Fun radio). Un CD-Rom a



également été adressé à 850 radios locales pour qu'elles relaient des messages de prévention.

→ Enfin, des cart'com et des affichettes ont été diffusées dans les lieux fréquentés par les jeunes (bars, restaurants, cinémas). Parallèlement, un concours était organisé sur le site [www.rentreenvie.fr](http://www.rentreenvie.fr) qui a suscité plus de 110 000 visites.

→ Sur l'ensemble de l'année, 460 000 éthylotests et 560 000 cartes à gratter ont été diffusés gratuitement aux jeunes et 2 928 bénévoles ont soutenu l'opération en étant présents notamment à l'entrée des discothèques. Un CD-Rom a d'ailleurs été conçu à leur intention afin de les aider à mieux parler du risque alcool, drogues et conduite.



### TROIS NOUVELLES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

#### « EN VOITURE, EN CEINTURE, AVEC ZOU LE TATOU »

→ L'association a relayé, avec le soutien de MMA Assurances et de Norauto, une campagne initiée par la Commission européenne sur le thème de l'enfant en voiture. En effet, beaucoup d'enfants demeurent aujourd'hui pas ou mal attachés lorsqu'ils sont dans le véhicule de leurs parents ou de leurs grands-parents. Cette campagne s'adresse directement aux enfants de 5 à 8 ans par le biais d'un petit personnage sympathique, Zou le Tatou.

→ Du mois de mars au mois de juin, 100 000 kits pédagogiques ont été diffusés aux enfants de maternelle et de primaire, comprenant la figurine de Zou le Tatou,



Grmann

la chanson *Mets ta ceinture* de l'auteur pour enfants Bernard-Tom Nardone, un conte, *Zou le Tatau et ses compagnons de voyage*, par Souleymane Mbadj, ainsi qu'un numéro spécial du journal *Quoti/Le Petit Quotidien*, consacré au thème de l'enfant en voiture.

→ Ces documents ont également été diffusés pendant le week-end de Pâques aux barrières de péage. Enfin, un site [www.zouletatou.fr](http://www.zouletatou.fr) a été créé pour informer les parents sur la bonne manière d'installer leur enfant dans un siège auto.



« NE TRICHEZ PAS AVEC LA FATIGUE, PAUSEZ-VOUS »

→ L'association Prévention Routière, les Sociétés d'autoroutes et Total ont profité du week-end de l'Ascension pour sensibiliser les conducteurs à la nécessité de s'arrêter régulièrement lors de longs trajets. Un dépliant d'information, disponible dans toutes les stations d'autoroutes Total, indiquait aux automobilistes comment repérer les signes de fatigue et comment bien réussir sa pause. Un CD audio reprenant ces conseils et proposant une vingtaine de minutes de musique relaxante a également été distribué.

« AU VOLANT, C'EST LA MESSAGERIE QUI RÉPOND »



→ L'association a également participé à une campagne radio réalisée par l'Association française des opérateurs de mobiles (AFOM) et par la Sécurité Routière, diffusée sur France Info et RTL, pour inciter les conducteurs à ne pas utiliser leur téléphone lorsqu'ils conduisent et à laisser leur portable sur messagerie. Deux réflexes indispensables, puisque le risque d'accident est multiplié par six dans les premières minutes de communication. L'association demande d'ailleurs depuis plusieurs années l'interdiction de l'usage du téléphone en voiture, que ce dernier soit tenu en main ou qu'il soit utilisé en « mains libres ».

LES OPÉRATIONS GRAND PUBLIC

« LE VÉLO, ÇA S'APPREND ! »

→ En partenariat avec LCL, l'association Prévention Routière a proposé avec ses comités départementaux, du 9 au 13 juillet, dans six villes de France (Arras, Dijon, Lyon, Montpellier, Paris et Nantes), des séances de formation à la maîtrise du vélo pour les enfants de 8 à 12 ans. Encadrés par des moniteurs de l'association Prévention Routière durant une demi-journée, les enfants ont appris à garder une trajectoire rectiligne, à éviter les obstacles et à freiner progressivement des deux freins pour s'arrêter au bon endroit. Autant d'exercices indispensables avant de se lancer dans la circulation.

« LUMIÈRE ET VISION »

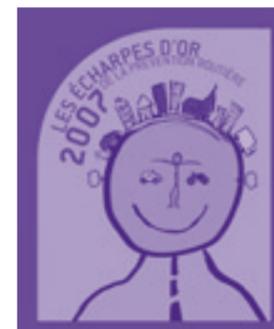
→ L'édition 2007 des semaines « Lumière et vision », menée en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (ASNAV), Bosch Car Services, Autosur et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), a permis de vérifier 80 380 véhicules répartis dans 1 200 points de contrôle et dans 77 départements. À cette occasion, les conducteurs se voyaient également proposer un test de la vue. 90 % des décisions et des gestes indispensables à la conduite passent par la vue, d'où la nécessité de ne négliger ni ses yeux ni ses feux.



LES ÉCHARPES D'OR

→ Six communes, un conseil général et un conseil municipal d'enfants et de jeunes ont été récompensés lors d'une cérémonie présidée par Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports. La ville de Carcassonne a reçu le prix spécial du jury pour sa « bourse au permis de conduire » qui finance le permis de jeunes en difficulté en échange d'heures pour des actions d'intérêt général.

→ La cérémonie de remise des « Écharpes d'Or » s'est tenue le 22 novembre 2007 à l'occasion d'un forum européen sur la sécurité des transports, organisé par l'European Transport Safety Council (ETSC), sur le thème « Initiatives locales en faveur de la sécurité routière ». Une centaine de participants venant de différents pays d'Europe ont assisté à la présentation du concours des Écharpes d'Or, lancé en France en 1990 par l'association Prévention Routière, ainsi qu'aux actions menées par les villes de Gand (Belgique) et Barcelone (Espagne) pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route.



PALMARÈS

Palmarès des Écharpes d'Or 2007 par catégories

- Communes de moins de 1 000 habitants**  
SAINT-MARS-LA-RÉORTHE (Vendée)
- Communes de 1 000 à 5 000 habitants**  
LA GACILLY (Morbihan)
- Communes de 5 000 à 10 000 habitants**  
LOUDÉAC (Côtes-d'Armor)
- Communes de 10 000 à 50 000 habitants**  
MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)
- Communes de plus de 50 000 habitants**  
COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG (Bas-Rhin)
- Conseils généraux ou Conseils régionaux**  
CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-MARITIME

- PRIX SPÉCIAUX 2007**
- Prix spécial Conseils d'enfants et de jeunes**  
CAPBRETON (Landes)
- Prix spécial du jury**  
CARCASSONNE (Aude)

LES SUPPORTS D'INFORMATION

[WWW.PREVENTIONROUTIERE.ASSO.FR](http://WWW.PREVENTIONROUTIERE.ASSO.FR)

→ Le site institutionnel de l'association a reçu plus de 355 000 visites en 2007 pour un total de 1,7 million de pages vues. Cinq mille personnes sont désormais inscrites à la newsletter électronique qui délivre chaque mois des informations sur l'association et la prévention des accidents de la route en France et dans le monde.

→ Les rubriques du site les plus consultées sont « Le fil d'information », la rubrique « Éducation » puis la rubrique « Se documenter ». En 2007, avant l'été, le site a de nouveau proposé aux internautes des informations sur les règles et pratiques de conduite en vigueur dans 14 pays européens et donné aux conducteurs étrangers se déplaçant en France des informations sur la circulation dans notre pays, en cinq langues (anglais, allemand, néerlandais, espagnol et italien). Le site propose également, en téléchargement, l'ensemble des documents d'information édités par l'association.



« CIRCULER AUTREMENT »

→ Proposé sur abonnement à tous les acteurs de prévention et aux adhérents et donateurs, *Circuler autrement* a été diffusé à 11 000 exemplaires, dont 8 100 abonnés payants. Parmi les sujets d'enquête abordés en 2007 : la sécurité des 125 cm<sup>3</sup> ; les accidents de la route dans les pays en développement ; l'alcool au volant ; le risque routier en milieu professionnel ; le partage de la rue.

« ACTION AUTO-MOTO » ET « LA PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS L'ENTREPRISE »

→ L'association participe à la rédaction de ces deux magazines. *Action auto-moto* est édité par le groupe Hachette Filipacchi. Ce mensuel de l'automobile est proposé par abonnement aux adhérents de l'association Prévention Routière qui le souhaitent. Ils reçoivent alors une version comprenant un cahier de quatre pages qui leur est destiné.

→ Quant à *La Prévention Routière dans l'entreprise*, revue juridique éditée par la Société d'éditions et de protection route (SEPR), elle est particulièrement lue par les PME et PMI. Les articles consacrés à la prévention du risque routier sont élaborés par l'association.

« PRUDENCE MAG »

→ L'association Prévention Routière et AGF éditent depuis 2005 le magazine *Prudence mag* destiné aux familles. Tiré entre 300 000 et 1 million d'exemplaires selon les numéros, il aborde chaque trimestre un sujet différent de sécurité routière.

→ Deux numéros spéciaux, l'un sur « Alcool, cannabis et conduite » et l'autre « Spécial jeux » pour les enfants de 3 à 12 ans, ont également été édités et diffusés par les relais des comités départementaux de l'association et les agents généraux d'AGF.

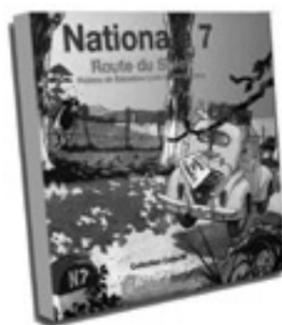


BROCHURE « L'ENFANT EN VOITURE »

→ À l'occasion de la nouvelle réglementation « 1 place = 1 ceinture = 1 personne », en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'association Prévention Routière, avec la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a édité une nouvelle brochure sur « L'enfant en voiture ». Elle donne par ailleurs toute une série de conseils pour bien choisir et installer un siège auto, des idées pour occuper les enfants en voiture. Disponible dans les comités départementaux de l'association, elle a également été diffusée gratuitement dans les maternités.

« NATIONALE 7, ROUTE DU SOLEIL »

→ L'association s'est associée à l'édition d'une bande dessinée sur le thème de la nationale 7. Trente-trois dessinateurs célèbres (Frank Margerin, Hermann, Michel Rodrigue...) se sont amusés à illustrer une étape de cette route, l'une des plus mythiques de France, de 1936 à 1970. Dix euros du prix de vente de chaque bande dessinée étaient reversés à l'association.



LES RELATIONS AVEC LA PRESSE

→ En 2007, vingt-trois communiqués et dossiers de presse ont été diffusés, deux conférences de presse organisées et les journalistes conviés à plusieurs événements organisés par l'association (séance d'information sur « alcool, cannabis et conduite » dans un lycée, action de sensibilisation à la sortie des écoles, 4<sup>e</sup> nuit des « Capitaines de soirée... »). Les informations qui ont été les plus reprises concernent la campagne « Zou le Tatou », la 4<sup>e</sup> nuit des « Capitaines de soirée » et l'action de l'association auprès des candidats à l'élection présidentielle pour leur demander leurs intentions vis-à-vis de l'amnistie des infractions routières. Au niveau local, les actions devant les écoles, la distribution d'éthylotests dans les bars et discothèques et les semaines « Lumière et vision » ont également été bien relayées par la presse quotidienne régionale. Enfin, le service de presse a noué un partenariat avec « Autoroute FM » qui consacre chaque semaine une chronique : « Ensemble sur la route » à un sujet de prévention.

SERVICE COURRIER JURIDIQUE ET TECHNIQUE

→ Ce service a répondu à 1 600 demandes écrites (courriers et courriels) et 900 appels téléphoniques d'adhérents et du grand public. Bon nombre de ces demandes ont concerné le permis à points, la verbalisation parfois jugée excessive des excès de vitesse, la pertinence des limitations de vitesse et leur visibilité, l'absence d'utilisation des clignotants et le comportement dangereux de certains usagers (cyclistes, motards, jeunes conducteurs et poids lourds). Le service a également élaboré et validé l'ensemble des informations juridiques diffusées par l'association (brochures, articles de presse et sites Internet). En 2007, il a également réalisé une enquête auprès des comités départementaux pour évaluer comment ceux-ci ont donné suite aux problèmes locaux d'infrastructure et de signalisation relevés par les adhérents. Ces questions pourront d'ailleurs, à l'avenir, être relayées par notre association par l'intermédiaire des commissions d'usagers placées auprès de chaque préfet et auxquelles nous avons obtenu de participer.

CENTRE DE DOCUMENTATION

→ Le centre de documentation a répondu à 3 300 demandes dont une bonne part provenait d'interlocuteurs externes à l'association. Les questions les plus fréquentes portaient sur les statistiques d'accidentologie, la politique de sécurité routière, les campagnes de communication et la santé (alcool, vieillissement et conduite). Outre la gestion du fonds documentaire et des périodiques, le centre de documentation a mis en place un système de veille sur Internet qui permet d'alerter en temps réel les collaborateurs du centre national et des comités départementaux sur l'actualité de la prévention des accidents de la route.

LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

→ En 2007, outre le partenariat avec les assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) autour du programme « Penser à rentrer en vie », vingt-trois partenaires ont soutenu l'association : Afom (Association française des opérateurs mobiles), AGF, ALD Automotive, Anacej (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) Areas Assurances, Asfa (Association des sociétés françaises d'autoroutes et d'ouvrages à péage), Asnav (Association nationale pour l'amélioration de la vue), Autosur, Aviva, Bayard Presse, Bosch, CBS Outdoor, CNPA (Conseil national des professions de l'automobile), Commission européenne, FNTR (Fédération nationale des transports routiers), Idées +, LCL, Michelin, MMA Assurances, Norauto, Solidaripresse, Total, 3M.

→ Financement de projets communs, soutien à des campagnes nationales, mise à disposition de réseaux pour la mise en œuvre d'opérations de prévention, action locale avec nos comités départementaux, quelle qu'en soit la forme, l'aide de nos partenaires a permis de toucher et de sensibiliser des millions d'usagers à la prévention des accidents de la route.



## LES ÉTUDES ET RECHERCHES

### LE CONSEIL MÉDICAL DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN 2007

→ Sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, le conseil médical a apporté tout au long de l'année sa contribution aux actions de l'association, tant pour la publication de documentations destinées au grand public ou aux professionnels de la santé que pour des prises de position de l'association sur des thèmes aussi essentiels que l'alcool ou l'aptitude physique à la conduite automobile.

→ Ces travaux ont notamment permis la diffusion en 2007 d'un support pédagogique pour les études de médecine, ainsi que l'envoi d'une brochure de 36 pages intitulée « Le Médecin et son patient conducteur » à 250 000 médecins inscrits au conseil de l'Ordre.

→ D'autre part, sous l'impulsion de son président, le docteur Charles Mercier-Guyon, également secrétaire du conseil médical de l'association, le comité de Haute-Savoie de l'association a poursuivi et développé un programme « éthylotest anti-démarrage » alternatif aux poursuites pénales pour alcoolémie délictuelle au volant.

## CONSEIL MÉDICAL

### PRÉSIDENT

**Pr Jean-François CAILLARD**  
professeur des Universités, praticien hospitalier, service de médecine du travail et des maladies professionnelles

### MEMBRES

**Pr Alain BERGERET**  
médecine et santé au travail, recherches épidémiologiques transport, travail et environnement

**Pr Maurice CARA**  
médecine d'urgence, commission médicale de l'aviation civile, membre de l'Académie nationale de médecine

**Pr Jacques-Pierre CHEVALERAUD**  
ophtalmologiste, agrégé du Val-de-Grâce, ancien médecin-chef de l'aviation civile

**Pr Sylvain DALLY**  
professeur de toxicologie et de médecine légale, ophtalmologie

**Dr Marcel GARNIER**  
médecin-conseil du Groupe Médéric innovation santé

**Dr Damien LÉGER**  
pathologies du sommeil et de la vigilance (Hôtel-Dieu Paris)

**Pr Jean MURAT**  
membre de l'Académie de chirurgie générale, fondateur des services des urgences (1965), expert honoraire à la Cour de cassation

**Pr Alain PATEL**  
chirurgie orthopédique

**Dr Régis ROUCH**  
urgentiste, centre hospitalier Général Antoine Gayraud de Carcassonne.

**Pr René-Claude TOUZARD**  
Chirurgie orthopédique et traumatologique, membre de l'Académie de chirurgie

### SECRÉTAIRE

**Dr Charles MERCIER-GUYON**  
médecin légiste, médecin du sport, directeur médical du Centre d'études et de recherches du trafic

### LES ÉTUDES FINALISÉES OU EN COURS EN 2007

→ Grâce au soutien de la Fédération française des sociétés d'assurances, l'association a pu mener une nouvelle étude sur le thème « Jeunes, sorties et conduite ».

Alors que chez les 15-24 ans, les accidents se produisent majoritairement le week-end, au retour de soirées, cette enquête, réalisée par Fors Recherche Sociale auprès de 607 jeunes de 18 à 24 ans (août 2007), a confirmé que la consommation d'alcool est omniprésente et élevée : près de la moitié des interviewés ont bu au moins trois verres d'alcool lors de leur dernière soirée. Les jeunes fréquentent plusieurs endroits au cours d'une même soirée, ce qui multiplie les risques d'accident, d'autant que les distances parcourues sont souvent importantes : trois quarts des soirées se déroulent dans deux lieux ou plus et une personne sur quatre a effectué plus de 50 km. Néanmoins, cette enquête montre aussi que le recours au « conducteur désigné » est beaucoup plus répandu qu'auparavant : 72 % des jeunes conducteurs déclarent désigner souvent un « capitaine de soirée »

# VISITEZ

WWW.PREVENTIONROUTIERE.ASSO.FR



Caroline Doutré/LPR



que 9 % ne l'étaient pas du tout. L'objectif de la campagne étant d'inciter à bien attacher les enfants en voiture.

● la seconde, réalisée par TNS-SOFRES avec le soutien des assureurs de la FFSA, est une enquête auprès des enseignants du secondaire sur la place de l'éducation routière dans l'Éducation nationale.

**L'association Prévention Routière a par ailleurs apporté sa contribution à différentes commissions techniques nationales :** commissions du Conseil national de la sécurité routière, commission de normalisation des éthylotests, groupe de travail sur le « Code de la rue », commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers.



## LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2007



J.P. Arrueq/LPR

## LES ACTIONS AUPRES DES CONDUCTEURS RESPONSABLES D'INFRACTIONS

→ La Prévention Routière Formation, association fondée en 1991 par l'association Prévention Routière et présidée par Mme Sylvie Lotteu-Croquin, magistrat honoraire, est agréée dans 96 départements.

→ Dans le cadre de son activité, la Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière dont l'objectif est de contribuer au changement de comportement des conducteurs.

Ces stages s'adressent aux titulaires du permis de conduire qui souhaitent reconstituer partiellement leur capital initial de points (loi du 10 juillet 1989 sur le permis à points). Ils concernent également les conducteurs à qui le procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, au-delà des stages volontaires de récupération de points, la Prévention Routière Formation donne la possibilité aux juridictions qui le souhaitent de répondre à la délinquance routière par le biais de formations spécifiques qu'elle conçoit et met en œuvre. Elle contribue, de ce fait, à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales.

→ Pour assurer l'animation de ces formations, la Prévention Routière Formation dispose d'un réseau d'animateurs, salariés et indépendants,

sur l'ensemble du territoire. Chaque stage est conduit par deux animateurs spécialisés, un psychologue et un BAFM (1), ayant reçu une formation spécifique dispensée par l'Institut national de sécurité routière et de recherches [Inser] sous le contrôle de la Direction de la sécurité routière (DSCR).

→ Leurs interventions s'organisent autour d'une démarche pédagogique comportementale ciblée sur le conducteur. La spécificité de cette approche repose sur le constat que les infractions et les accidents de la route ne se produisent pas par ignorance de la réglementation ou par incapacité à diriger du comportement du conducteur lui-même.

→ Ainsi, parallèlement à un apport de connaissances, les animateurs de la Prévention Routière Formation engagent un travail d'élaboration individuel et collectif avec les participants. Centré sur le recueil d'informations, l'échange des points de vue et la prise en compte des réalités physiques et physiologiques de la conduite, ce travail de réflexion permet progressivement à chacun d'évacuer ses préjugés et d'envisager les problèmes routiers sous un autre angle. Peu à peu, l'option sécurité routière s'impose alors comme un choix collectif.

En France, les stages de sensibilisation à la

sécurité routière ont concerné plus de 170 000 conducteurs au cours de l'année 2007. Sur l'ensemble de ces stagiaires, 36 268 personnes se sont adressées à la Prévention Routière Formation.

→ Parmi eux, 28 226 conducteurs ont suivi un stage volontaire de récupération de points et 8 042 sont venus à la suite d'une décision judiciaire. Ces stages, menés en étroite collaboration avec la justice, peuvent s'inscrire dans différentes procédures judiciaires.

### LES STAGES EN ALTERNATIVE

→ D'une durée variable (1 ou 2 journées) en fonction de la gravité de l'infraction et du choix du procureur de la République en matière de sanctions pénales, ces stages permettent le classement sans suite de l'infraction. À l'issue de sa participation au stage, le conducteur n'encourt donc plus, du fait de l'infraction considérée, ni amende, ni suspension de permis, ni perte de points.

(1) brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur.

### LES STAGES PROPOSÉS PAR LE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DANS LE CADRE D'UNE COMPOSITION PÉNALE

→ D'une durée de 1 ou 2 jours, ces stages font partie de sanctions négociées et peuvent être proposés seuls ou en association avec d'autres peines (suspension du permis de conduire, amendes...).

Mise en place depuis fin 2002, cette mesure concerne principalement les conducteurs qui reconnaissent avoir conduit sous l'emprise d'un état alcoolique.

### LES STAGES PRONONCÉS PAR LE JUGE DANS LE CADRE D'UNE PEINE COMPLÉMENTAIRE

→ La loi du 12 juin 2003 relative au renforcement de la lutte contre la violence routière donne la possibilité au juge d'imposer au prévenu ou au contrevenant un stage de sensibilisation à la sécurité routière à titre de peine complémentaire. Cette peine s'applique à plusieurs catégories d'infractions et notamment aux homicides ou blessures involontaires, aux délits de grande vitesse, aux alcoolémies de plus de 0,80 g/l dans le sang... Ces stages se déroulent sur un modèle identique à celui proposé dans le cadre des stages volontaires de récupération de points, conformément aux articles L 223-6 et R-223-5 de l'arrêté du 25 juin 1992.

### LES STAGES ORDONNÉS PAR LE JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES CHARGÉ DE LA MISE À EXÉCUTION D'UN SURSIS AVEC MISE À L'ÉPREUVE OU D'UN TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

→ Ce sont au total 680 stages au titre de procédures judiciaires qui ont été organisés par La Prévention Routière Formation en 2007.

## LES ACTIONS EN ENTREPRISE

→ Le risque routier encouru par les salariés représente un enjeu humain considérable.

Ce risque doit être évalué par les chefs d'entreprise et pris en compte comme un risque professionnel à part entière.

→ Selon les dernières statistiques de la Caisse nationale d'assurance maladie relatives aux accidents de missions ou de trajets domicile-travail, on relève que les accidents routiers représentent toujours la première cause des accidents mortels du travail en France.

→ Ainsi, en 2006, sur 454 accidents du travail mortels, 116 se sont produits lors d'une mission professionnelle et 338 en trajet domicile-travail. Dans le même temps, les accidents en conduisant un véhicule ont fait l'objet de 76 838 déclarations d'arrêt de travail.

→ La Prévention Routière Formation accompagne les chefs d'entreprise dans la mise en œuvre de leurs plans de prévention. Ces actions se déroulent dans toute la France et sont relayées par les comités départementaux. Ainsi, en 2007, le centre national et les comités départementaux ont organisé 228 journées d'action en entreprise et 3 484 salariés ont ainsi été directement impliqués dans la prévention du risque circulation au travail pendant au moins une journée.

→ Des entreprises et des collectivités de toutes tailles et appartenant à tous les secteurs économiques se sont investies dans ces démarches de prévention. À titre d'exemple, on peut citer les municipalités de Choisy-le-Roi et de Montreuil, L'Oréal Coiffure,



GMF Assurances, le groupe Total, AON, Praxair, OTIS, Merck Lipha Santé, l'Établissement français du Sang, Veolia, SNCTP, le groupe IONIS, l'Institut de Soudure.

→ Il est également important de souligner que les PME-PMI s'impliquent de plus en plus dans la prévention du risque routier en raison de leur fragilité face à l'éventuelle disparition ou immobilisation de l'un de leurs principaux collaborateurs.

→ En 2007, la Prévention Routière Formation a lancé toute une gamme de stages et d'actions à destination des entreprises sous l'appellation « Préventop ». L'ensemble des stages « Préventop » constitue un panel de formations adaptées à tous les besoins des entreprises, des collectivités et des services de l'État, que ce soit pour les déplacements en mission ou en trajet domicile-travail.

→ L'association a par ailleurs largement diffusé la plaquette intitulée « Les 4 Étapes pour réduire le risque circulation en milieu professionnel » et a mis en place, à destination des directeurs des comités de l'association, un guide pour les actions en entreprise.

→ Ces supports ont été présentés lors d'une réunion nationale à Paris et lors de deux réunions régionales à Lyon et Nancy.

→ Le magazine *La Prévention Routière dans l'entreprise* publie régulièrement des articles qui sont autant de retours d'expérience attestant des résultats positifs des plans de prévention du risque routier en milieu professionnel.

→ En partenariat avec les caisses régionales d'assurance maladie, les chambres de commerce et d'industrie et les antennes du Medef, la Prévention Routière Formation poursuit son action pour réduire de manière significative la fréquence et la gravité des risques encourus par les salariés.

# 680 STAGES

AU TITRE DE PROCÉDURES JUDICIAIRES

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

→ Présents dans chaque département métropolitain et dans plusieurs départements et territoires d'outre-mer, les comités de l'association sont non seulement des opérateurs quotidiens d'éducation routière et de sensibilisation aux risques de la circulation, des relais efficaces des actions nationales, telles que « Capitaine de soirée », « Lumière et vision », « Les Écharpes d'or »... , mais aussi des prescripteurs reconnus d'actions innovantes.

→ Une présence au plus près de la population et des acteurs locaux permet de proposer des solutions et des opérations adaptées aux spécificités locales.



## QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES EN 2007 PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

- Opération « Restons visibles » : distribution gratuite de gilets rétro réfléchissants aux automobilistes, aux conducteurs de deux-roues et aux piétons dans les zones rurales.
- Édition d'un dépliant sur les piétons seniors.
- Séances de sensibilisation aux risques routiers des éducateurs et joueurs de clubs de basket d'un département.
- Séances de sensibilisation sur l'alcool au volant dans des centres de formation d'apprentis (CFA).
- Participation à des réunions extra-municipales sur des aménagements d'infrastructures.
- Journées d'information et de sensibilisation avec voiture-tonneau et testochoc le week-end dans les centres commerciaux permettant de toucher un très large public.
- Actions de sensibilisation en maison d'arrêt de délinquants routiers.
- Programme d'interventions régulières à la télévision régionale : « Point sécurité » sur FR3, émission dans laquelle intervient quotidiennement le président d'un comité départemental.
- Enquête sur les accidents routiers aux passages à niveau d'un département et sensibilisation des usagers.

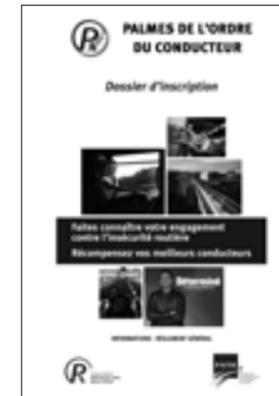


## RÉCOMPENSER LES BONS CONDUCTEURS ROUTIERS

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et l'association Prévention Routière se sont associées pour encourager les personnels de transports routiers à pratiquer une politique de développement et de respect de la sécurité. Cette initiative distingue, par les « Palmes de l'ordre du Conducteur », des entreprises membres de la FNTR et leurs collaborateurs engagés dans la lutte contre l'insécurité routière. Deux catégories de Palmes ont été créées pour l'occasion.

La première distingue les conducteurs routiers eux-mêmes, qui, dans le cadre de leur fonction, n'ont pas été responsables d'un accident corporel de la circulation. Ces Palmes comportent différents

niveaux de distinction, selon le nombre d'années de conduite ou de kilomètres effectués. La deuxième série de Palmes récompense l'engagement concret de l'entreprise en matière de sécurité routière : mise en place d'un plan de prévention du risque routier, inscription dans le règlement intérieur des règles relatives au comportement du conducteur au volant, dotation de l'ensemble de la flotte en équipements de sécurité routière.



## LES MEMBRES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION

→ Reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et de sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2007, l'association a bénéficié de 170 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises.

→ Afin de toujours mieux répondre aux besoins et attentes de ses adhérents, mais aussi pour mieux cerner les motivations des donateurs potentiels, l'association a réalisé, dans le courant de l'année 2007, deux études marketing. Ces enquêtes, menées sous la forme de petits groupes de travail ou par sondage sur Internet, ont permis de définir, parmi les actions actuelles ou futures de l'association Prévention Routière, celles qui favoriseraient le soutien. Les résultats ont

servi de base aux axes d'amélioration de notre association dans ses actions de fidélisation et de recrutement.

→ Plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été engagés comme la modernisation des supports de communication destinés aux adhérents : lettre d'information *Feuille de route*, dépliant d'appel aux dons, brochure « Dons et legs » ...

→ En 2007, pour poursuivre et développer le recrutement de proximité, les directeurs de comités départementaux, premiers représentants sur le terrain des actions et valeurs de l'association, ont bénéficié de formations sur les techniques de communication et de sollicitations d'adhésions et de dons.

→ Enfin, face à la désaffection croissante du grand public pour les actions de prospection de nouveaux donateurs par voie postale et à la nécessité de rajeunir et renouveler la population de nos adhérents, l'association a testé de nouveaux modes de sollicitation : la collecte de rue ou encore le télémarketing. Les campagnes d'appels téléphoniques et de parrainage par un proche ont été à la base des principales sources de recrutement de nouveaux donateurs en 2007.



## LA CORRÈZE SE MOBILISE

Le comité de l'association Prévention Routière de Corrèze et la ville de Brive ont organisé pour le grand public trois journées sur le thème « Bien conduire au quotidien ». Une quinzaine d'ateliers animés par les acteurs locaux de la lutte contre l'insécurité routière (préfecture, conseil général, municipalité, police et gendarmerie nationales, caisse

primaire d'assurance maladie, assurances...) avaient pour objectif de sensibiliser les nombreux visiteurs à la prévention des risques routiers, aux effets de l'alcool, aux aménagements des voiries, etc., le tout complété par une voiture-tonneau, un véhicule testochoc et trois conférences thématiques « La sécurité et le véhicule intelligent », « Les usagers vulnérables » et « La voie d'une sécurité durable ».

## LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

### LES COLLABORATEURS DE L'ASSOCIATION

→ Au 31 décembre 2007, l'effectif était de 250 salariés (contre 265 en 2006). Sur ces 250 postes, 96 sont à temps plein et 154 sont sous contrats à temps partiel. 125 salariés sont cadres et 117 non-cadres. A l'effectif cadre et non-cadre, il convient d'ajouter 8 contrats à durée déterminée et/ou aidés par l'Etat (CES, CEC, Contrats de Qualification). En 2007, 43 personnes ont travaillé au siège de l'Association à Paris (contre 48 en 2006), et 207 dans les comités départementaux (contre 217 en 2006). En 2007, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 7 548 188 euros contre 7 952 571 euros en 2006.

→ Animé par un président bénévole, chaque comité départemental est constitué d'un directeur, salarié à temps partiel et de son secrétariat. En 2007, 9 nouveaux présidents de comité ont été nommés par le conseil d'administration, 12 directeurs et 17 secrétaires et employés ont quitté leurs fonctions et ont été remplacés.

→ Près de 1500 délégués bénévoles apportent leur temps, leur soutien et leurs compétences aux comités départementaux. Ils constituent un appui indispensable à l'équipe salariée des comités. En 2007, pour leur témoigner sa reconnaissance, l'association a attribué à 185 d'entre eux la médaille de La Prévention Routière.

→ Comme chaque année, une attention particulière a été apportée à la formation professionnelle continue. En 2007, les actions

inscrites au plan de formation ont représenté 2,96 % de la masse salariale. Le séminaire annuel de formation des nouveaux directeurs a été organisé au centre national en janvier 2007.

→ L'année 2007 a été marquée par la mise en place d'un plan stratégique sur trois ans avec deux objectifs parallèles : repositionner l'association Prévention Routière et assurer son équilibre financier en 2009. Les principaux points du plan et les orientations adoptées par le Conseil d'Administration ont été présentés lors d'une réunion nationale qui s'est tenue à Paris le 24 mai 2007. Une large concertation a été conduite avec les Comités départementaux et des objectifs volontaires et réalistes respectant à la fois les orientations fixées par le Conseil d'Administration et les spécificités locales de chaque Comité ont été retenus. Des rapports d'étapes ont été effectués à plusieurs reprises et les premiers résultats enregistrés traduisent une mobilisation de l'association pour atteindre les objectifs fixés.

### LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

→ Les résultats financiers de l'association Prévention Routière sont, comme chaque année, conditionnés par les ressources de l'association et notamment par les cotisations, dons et legs des personnes physiques et des personnes morales ainsi que par les versements des subventions des collectivités territoriales aux comités départementaux.

→ Le compte de résultat de l'exercice 2007 de l'association Prévention Routière fait apparaître un total des produits en baisse de 6,3 %. Il convient d'observer une nouvelle baisse des ressources provenant des cotisations, dons et soutiens des personnes physiques

(-7,5%) et une variation positive des produits issus des personnes morales (+7,3%), grâce notamment au soutien réaffirmé des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances. Les subventions des collectivités territoriales se présentent à nouveau cette année en baisse de 5 %.

→ Suivant le principe de bonne gestion, et conformément au plan stratégique mis en place, les charges ont fait l'objet de diverses mesures visant notamment à la réduction des coûts de fonctionnement. Ainsi, et pour leur totalité, celles-ci sont en diminution de 6,5 %. Ces charges concernent essentiellement les dépenses liées aux achats externes de biens et de services réalisées dans le cadre des actions d'éducation, des opérations de communication, des études et recherches, et des dépenses affectées au recrutement et à la gestion des adhérents. Les dépenses de personnel sont en baisse de 4,8 %, conséquence de la diminution des effectifs.

→ Dans ce contexte, en 2007, l'association Prévention Routière enregistre, sur un budget global d'environ 18 millions d'euros, un résultat courant de 15 102 euros et, compte tenu des produits et charges exceptionnels, un résultat global négatif de 21 325 euros. Cette perte de l'exercice est affectée au poste « capitaux propres » du bilan, poste qui s'élève au 31 décembre 2007 à 5 081 176 euros. La stratégie de développement des adhésions et dons s'est poursuivie en 2007 et les mesures d'économies, tant au centre national que dans les comités départementaux, ont permis à l'association de rééquilibrer ses résultats.

→ Comme à l'accoutumée, les comptes ont été contrôlés et certifiés par le commissaire aux comptes qui effectue déplacements et contrôles dans les comités départementaux de l'association.

# L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

(décembre 2007)

### Bureau

Président : **Bernard Pottier**

Président adjoint : **Patrick Mortagne (AGF)**

Vice-président : **Michel Thiers (Association des maires de France – AMF)**

Trésorier : **Philippe Randot (président du comité de Paris de l'association Prévention Routière)**

Secrétaire : **Stéphane Pénet (Assurance de biens et de responsabilité – DABR de la FFSA)**

### Autres membres du conseil

Automobile Club national : **Christian Gerondeau**

Fédération nationale des transports routiers (FNTR) : **Francis Babé**

Union routière de France (URF) : **François Prévost**

AXA France : **Éric Lemaire**

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA) : **Jean Mesmin**

Assemblée des départements de France (ADF) : **Alain Hethener**

Association des paralysés de France (APF) : **Joseph Barbosa**

Fédération française du motocyclisme (FFM) :

**Jean-Pierre Moreau**

Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) : **Xavier Fels**

Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : **Francis Davoust**

Generali France Holding : **Michel Olivé**

Groupama-GAN : **Frédéric Maisonneuve**

GMF : **Valérie Cohen**

MMA : **Nathalie Bohère**

Union nationale des familles de traumatisés crâniens (AFTC) : **Jean-Paul Duivon**

**Christiane Cellier** (présidente fondatrice de la Fondation Anne Cellier)

**Geneviève Jurgensen** (présidente fondatrice de la Ligue contre la violence routière)

**Jean-Guy Fontaine** (président du comité d'Ille-et-Vilaine de l'association Prévention Routière)

**Charles Mercier-Guyon** (président du comité de Haute-Savoie de l'association Prévention Routière)

## COMITÉ DE DIRECTION

(Mai 2008)

Délégué général : **Pierre Gustin**

Délégué général adjoint, chargé de la communication, des partenariats et du marketing : **Jean-Yves Salaün**

Directrice de l'administration générale et des finances : **Nicole Brasquet**

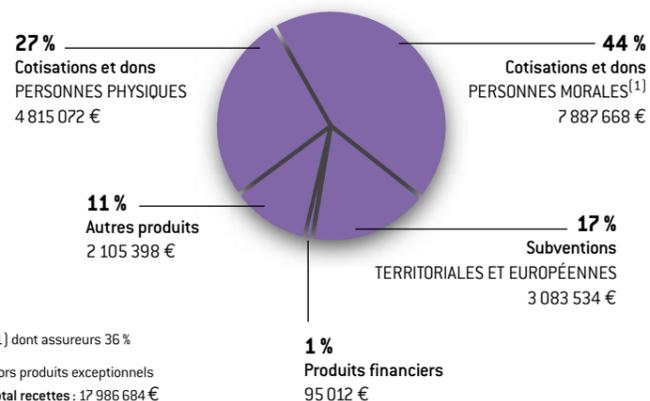
Directeur de l'éducation et de la formation : **Emmanuel Renard**

Directeur des études et recherches : **Christophe Ramond**

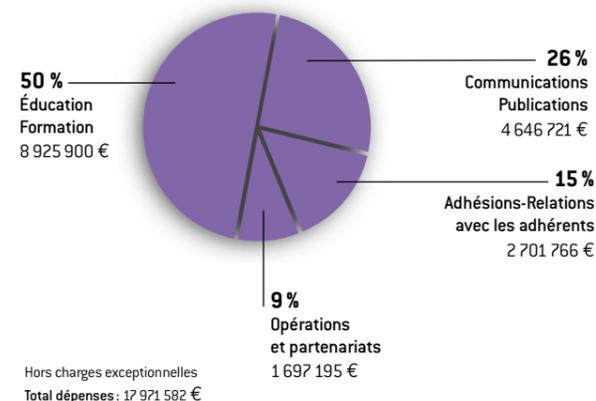
Conseiller pour les affaires européennes : **Jacques Léglu**

Site Internet : [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

### RÉPARTITION DES RECETTES 2007 DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



### PRÉSENTATION OPÉRATIONNELLE DES DÉPENSES 2007 DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



→ Association régie par la loi de 1901, l'association Prévention Routière a été créée en 1949, devant la montée de l'hécatombe routière, par les sociétés d'assurances et les professions de l'Union routière. Elle a été reconnue d'utilité publique le 3 mai 1955.

→ L'article 1 des statuts définit clairement l'objet de l'association : « Étudier et mettre en œuvre toutes mesures et encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière ».

→ L'association Prévention Routière présente aujourd'hui la caractéristique d'être à la fois un opérateur d'actions de prévention et de sensibilisation, un centre d'information et d'expertise, une organisation militante. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents et la formation des conducteurs, la sensibilisation et l'information du grand public, des entreprises, des infractionnistes. Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

→ Outre le centre national à Paris, l'association est présente dans tous les départements, y compris outre-mer, grâce à 101 comités départementaux animés généralement par un président, un directeur à temps partiel, un secrétariat et des bénévoles. → Le conseil d'administration est composé de représentants d'associations de victimes et de handicapés, de l'Association des maires de France, de l'Association des départements de France, de présidents de comités départementaux de l'association Prévention Routière, de représentants des grandes professions de la route ainsi que de représentants de sociétés et d'agents d'assurance.

